



## **PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE DELSON**

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, greffier, conformément aux dispositions de l'article 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, qu'un projet de règlement numéro 712 concernant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Delson a été présenté lors de la séance ordinaire tenue le 18 janvier 2022, en même temps qu'a été donné l'avis de motion requis par la loi.

Ce projet de règlement vise à adopter un code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Delson qui soit conforme aux exigences de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (L.R.Q., chapitre E-15.1.0.1).

Ce code énonce les principales valeurs de la Ville en matière d'éthique ainsi que les règles qui doivent guider les employés de la municipalité. Les règles énoncées dans ce code concernent, notamment :

1. L'intégrité des employés de la municipalité;
2. L'honneur rattaché aux fonctions d'employés de la municipalité;
3. La prévention des conflits d'intérêts, les dons et autres avantages;
4. La prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
5. Le respect et la civilité envers les membres du conseil municipal, les autres employés de la municipalité et les citoyens;
6. La loyauté envers la municipalité;
7. La recherche de l'équité.

Ce code prévoit également les sanctions que peut entraîner tout manquement à l'une ou l'autre de ses règles.

Les valeurs énoncées dans le code d'éthique et de déontologie doivent guider toute personne à qui il s'applique dans l'appréciation des règles déontologiques qui lui sont applicables.

Ce projet de règlement sera présenté pour adoption conformément à la loi, lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 8 février 2022 à 20h dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville située au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville, 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, durant les heures de bureau.

Donné à Delson, ce 21 janvier 2022.

Antoine Banville  
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier